

ASSEMBLEE HEOL

*1ère assemblée du réseau Heol depuis son lancement le
27 janvier 2012*

Assemblée Heol – 8 juin 2012



La monnaie solidaire

Objectifs du projet Heol...

- Un outil d'échange avec lequel on ne peut pas spéculer
L'économie réelle ne représente que 3% des échanges financiers
- Une monnaie qui crée de la richesse dans un réseau ciblé
Remettre l'économie au service de l'humain en respectant son environnement
- Une mise en réseau des acteurs qui favorisent des nouveaux échanges
Permettre des échanges qui autrement n'auraient pas lieu
- Une démarche de sensibilisation aux mécanismes de la monnaie
Permettre de transférer de la monnaie dans une banque éthique
- Un projet citoyen au service du territoire
Pour une gouvernance démocratique de la monnaie



Les chiffres de l'Heol au 8 juin 2012

- 385 000 habitants sur le pays de Brest
- 43 établissements (28 structures) dans le réseau Heol
- 18 comptoirs d'échange sur le territoire
 - Plus de 180 utilisateurs particuliers
- Environ 5500 Heol (équivalent euros) qui circulent sur le territoire
- Environ 8100 Heol (équivalent euros) qui ont été convertis depuis le lancement



Comparaison avec d'autres monnaies locales et complémentaires

L'Abeille – Villeneuve sur Lot

Lancement en janvier 2010

- 51000 habitants sur le Grand Villeneuvois
- 72 établissements
- 170 utilisateurs particuliers
- 12000 abeilles (équivalent euros) en circulation (progression constante)

La Luciole – Ardèche

Lancement en avril 2011

- 136 000 habitants sur le pays de l'Ardèche méridionale
- 60aine d'établissements
- 6000 lucioles (équivalent euros) en circulation



Le budget de lancement de l'Heol 2012

Charges		Produits	
Achats et marchandises	250 €	Subvention APESS 2011	2 500 €
Rémunération intermédiaires	1 150 €	Subvention Nef	2 000 €
Impression	3 500 €	Subvention CMB	1 250 €
Reception	350 €		
Déplacements	500 €		
Total	5 750 €	Total	5 750 €

Charges valorisées		Produits valorisées	
Réalisation affiche – HB	300 €	Réalisation affiche – HB	300 €
Réalisation site Internet – CetL	1 000 €	Réalisation site Internet – CetL	1 000 €
Bénévolat	1 500 €	Bénévolat	1 500 €
Total	2 800 €	Total	2 800 €

Assemblée Heol – 8 juin 2012



La monnaie solidaire

Modèle de budget de fonctionnement de l'Heol

Charges		Produits	
Achats	150 €	Adhésions	
Impression	1 750 €	Structures	1 400 €
Coût de gestion	500 €	Particuliers	820 €
Frais de personnel	10 000 €	Autancement ADESS Autres sources ?	10 180 €
Total	12 400 €		12 400 €

Charges valorisées		Produits valorisées	
Prestation en nature	600 €	Prestation en nature	600 €
Bénévolat	2 500 €	Bénévolat	2 500 €
Total	3 100 €	Total	3 100 €

Assemblée Heol – 8 juin 2012



Perspectives et développement

Extension du réseau

- Sensibiliser de nouvelles structures: notamment démarches Marion K
33 structures rencontrées
21 intéressées / 4 ont intégré le réseau / 3 ne sont clairement pas intéressées
- Elargir le cercle d'utilisateurs – Toucher des moins convaincus
Etudiants / Séniors / Bénéficiaires des minimas sociaux / ...
- Ouvrir le réseau aux services des collectivités
Un courrier envoyé à toutes les collectivités du pays de Brest
- Favoriser la circulation de l'Heol par d'autres moyens
Remise en Heol / Partie de salaires, d'indemnités...
Conversion positive / ...

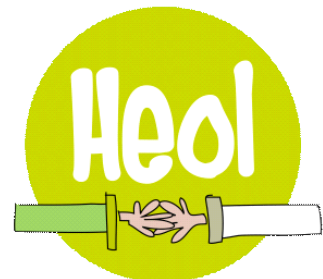
Perspectives et développement - suite

Mode de paiements

- Maintenir l'Heol papier
- Heol numérique ?
Echange en cours avec le Sol Violette...
- Heol paiement portable ?

Communication/événements

- Informer sur l'Heol via les médias locaux
Presse: O-F, Télégramme, 7 jours à Brest, Coté Brest, Ya, gazettes locales...
Radio: RCF Rivage, Arvorig FM, France Bleu, Radio Kerne...
Télévision: TÉBéo, France 3...
- Etre présent dans les événements locaux
Chez adhérents, marchés, foire bio landerneau, randorade, festival Kan al Loar...



Point d'information sur la fonte

- Pourquoi la fonte ?

- Accélérer la circulation de la monnaie
 - Eviter le stockage des billets
 - Favoriser l'utilisation de l'Heol

- 30 juin 2012: 1ère fonte de l'Heol
Note explicative sur le site internet

- 1er juillet 2012: tous les billets qui circulent doivent être tamponnés



- 15 juin 2012: tous les billets qui sortent des structures (conversion, rendu de monnaie...) doivent être tamponnés